



e-DO VIH/sida

Tutoriel : faire une déclaration d'infection à VIH
(pour le biologiste / la personne autorisée par un
biologiste)

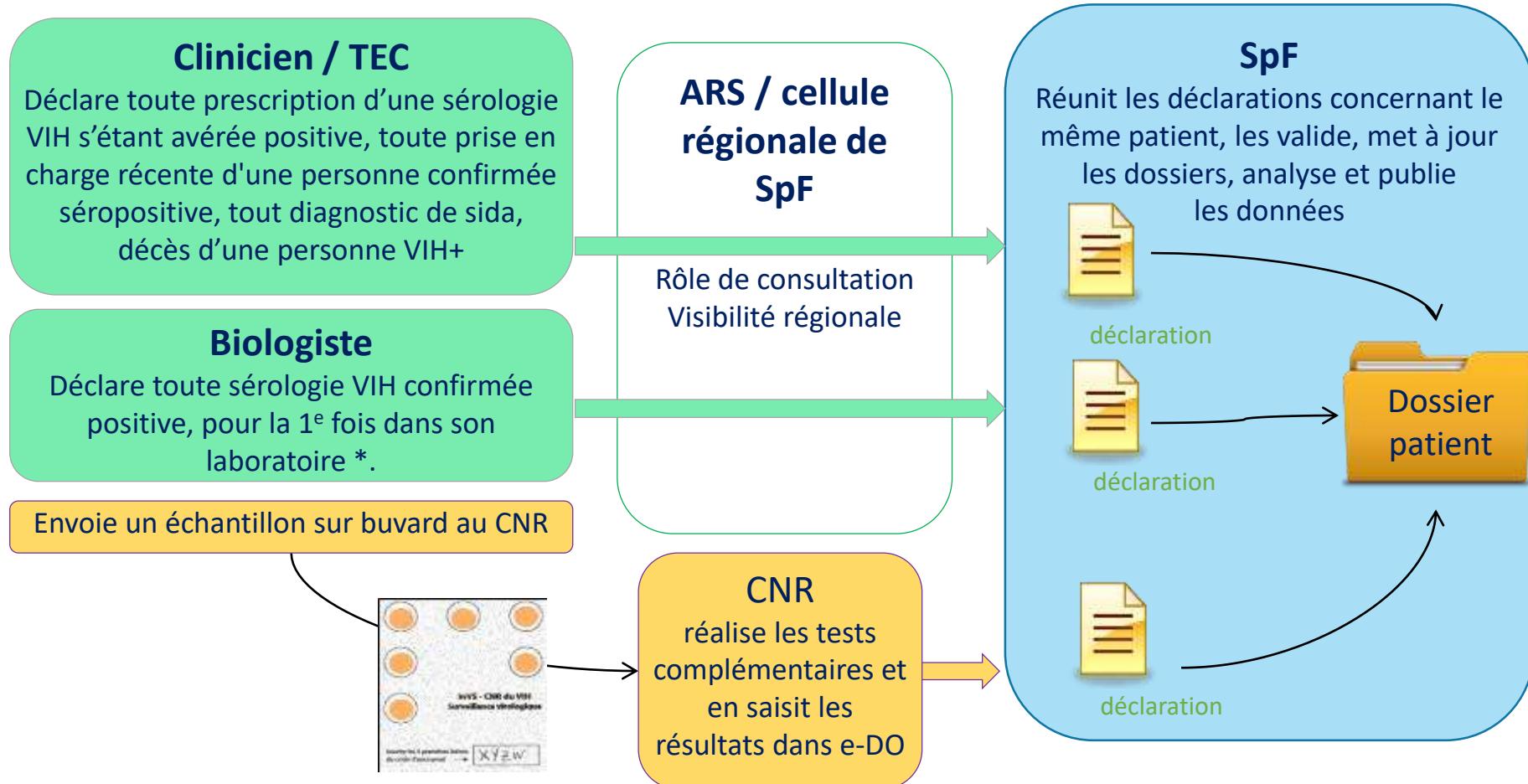
SOMMAIRE

	page
Circuit de déclaration VIH	3
Critères de déclaration VIH pour le biologiste	5
Faire une déclaration VIH	7
Retrouver une déclaration VIH	19
Besoin d'aide?	22

CIRCUIT DE DÉCLARATION VIH

Circuit de télé-déclaration VIH via e-DO

- La déclaration du VIH est effectuée en parallèle par le clinicien et le biologiste
- Le CNR participe dans le cadre de la surveillance virologique du VIH



CRITÈRES DE NOTIFICATION D'UNE INFECTION À VIH, POUR LE BIOLOGISTE

La déclaration obligatoire (DO) du VIH : critères de déclaration pour le biologiste

Confirmée positive selon la réglementation en vigueur

[Arrêté du 28 mai 2010 fixant les conditions de réalisation du diagnostic biologique de l'infection à virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2)]

Les profils incomplets de Blot, témoins d'une contamination très récente (profil de séroconversion) sont également à déclarer.

Pour la 1^{ère} fois pour son laboratoire :

si une personne est confirmée positive plusieurs fois dans un même laboratoire, le biologiste ne la déclare qu'une fois.

Par contre, il n'a pas à rechercher les antécédents de test dans un autre laboratoire, et doit déclarer tout diagnostic même si la personne avait déjà été confirmée VIH positive dans un autre laboratoire.

Le biologiste doit déclarer toute sérologie VIH confirmée positive pour la 1^{ère} fois pour son laboratoire, même si le second prélèvement nécessaire à la validation de la séropositivité n'a pas pu être obtenu.

Lorsque la sérologie est **sous-traitée** à un autre laboratoire, c'est le 1^{er} laboratoire ayant pris en charge le prélèvement, qui doit faire la DO.

Cas particulier : chez les enfants de moins de 18 mois nés de mère VIH+, une sérologie positive ne permet pas de confirmer l'infection de l'enfant et n'est donc pas à déclarer. Le critère de déclaration pour des patients de cet âge est un résultat positif (ARN, ADN) sur 2 prélèvements différents.

Cas particulier : les **sérologies réalisées dans un cadre anonyme** ne peuvent être déclarées que lorsque l'anonymat est levé

FAIRE UNE DÉCLARATION VIH

Faire une déclaration 1/11

Pour faire une nouvelle déclaration, dans le menu « Mes déclarations », cliquer sur « Effectuer une déclaration »



The screenshot shows the e-DO web interface. At the top left is the e-DO logo with the text "maladies à déclaration obligatoire". At the top right, the user information "Biologiste - HU PITIE SALPETRIERE APHP", "Dernière connexion le 04/04/2024 à 16h25", and two buttons "Changer de profil/maladie" and "Se déconnecter". Below the header is a navigation bar with five tabs: "Accueil", "Mes déclarations", "Mes profils" (highlighted in blue), "Personnes autorisées", and "Mes rapports". A red arrow points to the "Effectuer une déclaration" link under the "Mes déclarations" tab. The main content area has a red header "Informations". It contains two paragraphs of text and a link to "L'équipe e-DO". At the bottom left, a blue button says "Changer de profil/maladie", and a red arrow points to it. At the bottom, there is footer text: "Biologiste - C H ESQUIROL ST MAURICE - (2 déclaration(s) à envoyer)" and "Partenaire - CHU VILLE DU BOIS déclaration/sida/tuberculose à traiter".

Changer de profil/maladie

raccourci permettant au déclarant ayant plusieurs lieux d'exercice, et donc plusieurs profils dans e-DO, de choisir l'établissement pour lequel il réalise la déclaration

Faire une déclaration 2/11

Cet écran permet de choisir le type de déclaration à faire. Sur e-DO, les biologistes peuvent :

- déclarer un nouveau diagnostic VIH (cocher VIH/sida)
- mais aussi participer au recueil annuel de l'activité de dépistage du VIH (cocher LaboVIH)
- ou déclarer une tuberculose

Accueil | Mes déclarations | Mes profils | Mes rapports

Accueil > Mes déclarations > Choix de la déclaration à effectuer

Choix de la déclaration à effectuer

Votre déclaration concerne Labo Vih VIH / Sida tuberculose

cliquer ici 

Annuler  **Continuer** 

[En savoir plus](#)
[Mentions légales](#) | [Contact](#) | 1.4.4 du 18/08/2022

Les informations nominatives ne sont pas enregistrées dans la déclaration et servent uniquement à calculer le code anonymat.

→ *Le code anonymat est le seul moyen pour SpF de savoir que plusieurs déclarations différentes concernent le même patient.*

Génération du code anonymat

Cette déclaration sera associée à votre profil actuellement actif **MATHIAS BRUYAND** et au lieu d'exercice **LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE**.

Pour modifier ces informations, vous pouvez [changer de profil](#).

Le code anonymat est généré à partir des informations ci-dessous à saisir. Il permet de protéger l'identité du patient :

- Son prénom, l'initiale de son nom, ses jour et mois de naissance, ne sont jamais visibles par Santé publique France et ne sont pas conservés par l'application e-DO
- L'algorithme utilisé pour créer ce code est irréversible (à partir d'un code, il est impossible de retrouver les informations saisies)

Il permet également de détecter les déclarations concernant un même patient, à la condition que les informations saisies soient strictement identiques, afin de générer le même code d'anonymat. C'est pourquoi :

- Il est important de respecter les conventions précisées ci-dessous
- Une deuxième saisie vous sera demandée pour valider ces informations

Prénom : saisir le **premier prénom de naissance** (pour les personnes possédant plusieurs prénoms), dans son **intégralité** (en incluant les prénoms composés en entier, les tirets, les espaces et les apostrophes).

Initiale du nom : saisir la **première lettre du nom de naissance** (ex : nom de jeune fille), du **premier composant du nom** pour les noms composés, de la particule (ex : De la Tour, saisir D).

Date de naissance : saisir jour et mois de naissance sur 2 chiffres, et l'année sur 4 chiffres.

Sexe : saisir ici le sexe assigné **à la naissance**. En cas de changement de sexe, l'informations sera renseignée plus loin dans la déclaration faite par le clinicien.

Prénom* 	<input type="text"/>
Initiale du nom* 	<input type="text"/>
Date de naissance* 	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>
Sexe* 	<input type="radio"/> Homme <input type="radio"/> Femme

Remplir

Cliquer

Passer la souris sur ces icônes pour avoir plus d'information sur la variable

 Vérifier la saisie

Quelques remarques:

Pour rappel, les sérologies anonymes ne sont à déclarer qu'en cas de levée de l'anonymat.

Les informations nominatives doivent être saisies une seconde fois car le traitement de la déclaration par SPF repose sur l'exactitude de ces informations .

Si vous avez déjà envoyé une déclaration avec le même code anonymat, le message ci-dessous vous le rappelle.

Génération du code anonymat

Veuillez confirmer les informations saisies.

Prénom*

Initiale du nom*

Date de naissance*

Sexe*

Avertissement

Vous avez déjà une déclaration de ce type avec le même code anonymat.

S'il ne s'agit pas d'une erreur, vous pouvez fermer cette fenêtre et continuer votre déclaration.

Si non, vous pouvez consulter la fiche existante :

[Consulter la déclaration existante](#)

Cliquer ici pour continuer

Cliquer ici pour consulter la déclaration antérieure

 Générer le code anonymat et commencer la déclaration

Faire une déclaration : renseigner les différentes pages du formulaire 5/11

Code d'anonymat	NPFN YHZO BSBY VEBH	Etat	En cours
Sexe	Homme	Créée par	LOT FLORENCE
Date de diagnostic du VIH	(JJ/MM/AAAA)	Date de diagnostic du sida	(MM/AAAA)
Année de naissance	2000		

Caractéristiques socio-démographiques

Sérologie VIH actuelle

Sérologie VIH antérieure

Observations

Surveillance Virologique

Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

La colonne de gauche permet de visualiser la progression dans le formulaire de déclaration.

Année de naissance **2000**

Sexe : **Homme**

Code d'anonymat **NPFN YHZO BSBY VEBH**

Pays de domicile **1**

France

Autre Pays

Inconnu

Réinitialiser

① remplir ←

② cliquer →

Continuer

Supprimer

Abandonner la déclaration, et effacer tout ce qui a été saisi.

Suspendre la déclaration, en conservant ce qui a été saisi.

Reprendre plus tard

Caractéristiques socio-démographiques !

Sérologie VIH actuelle ✓

Sérologie VIH antérieure !

Observations

Surveillance Virologique

Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

Onglets déjà renseignées (vous pouvez y accéder en cliquant dessus) :

- ✓ indique que les informations saisies dans la page sont valides
- ! indique que l'onglet contient une erreur bloquante (à corriger)
- ! indique que l'onglet contient une erreur non bloquante (à vérifier/préciser dans l'onglet 'Observations')

Onglet en cours

Onglets restant à remplir (vous ne pouvez y accéder qu'en progressant dans la déclaration)

Récapitulatif à la fin de la déclaration

Continuer

Supprimer

Reprendre plus tard

Faire une déclaration : surveillance virologique du VIH 7/11

Année de naissance 2000

Caractéristiques socio-démographiques 

Sérologie VIH actuelle 

Sérologie VIH antérieure 

Observations 

Surveillance Virologique

Clinicien 

Biograpiste 

Statut de la déclaration

Il s'agit de tests complémentaires effectués par le CNR du VIH sur le premier prélèvement réalisé pour le diagnostic de l'infection. Depuis janvier 2020 la commande du matériel nécessaire à cette surveillance (buvards, sachets plastiques et enveloppes T pré-adressées) se fait en ligne sur <https://moncoupon.santepubliquefrance.fr/>. Lors de la première commande, créez votre compte et renseignez votre adresse mail, pour pouvoir valider le compte. Puis pour chaque commande il suffira de vous identifier, d'indiquer le code du matériel à copier ici : KITVIR012020, et la quantité souhaitée.

Votre participation à la surveillance virologique est volontaire. Pour y participer, vous devez déposer sur le buvard six fois 20 microlitres de sérum du premier prélèvement, faire sécher le buvard au moins une heure à température ambiante, le placer dans le sachet plastique, puis l'envoyer au CNR avec une impression de votre déclaration, dans l'enveloppe T.

Les conditions d'envoi de ce prélèvement (sérum séché sur un buvard inséré dans un sachet plastique) le rendent non dangereux, un triple emballage n'est donc pas nécessaire.

La participation des patients à cette surveillance est également volontaire. Vous n'avez pas besoin d'attendre de savoir si le patient refuse d'y participer, puisque c'est le médecin qui mentionne son refus éventuel sur le feuillet médical (moins de 1 % de refus). Dans ce cas, Santé publique France en informe le CNR, qui détruit alors le buvard et les données virologiques.



Modifier

*Cette page rappelle les modalités de la surveillance virologique du VIH.
La participation du biologiste à cette surveillance est très importante.*

Le CNR du VIH réalise sur les buvards un test d'infection récente, qui permet de repérer les diagnostics précoces et qui est utilisé pour calculer l'incidence du VIH. Le CNR effectue également un typage, et en cas de découverte d'un variant rare, en informe le biologiste.

Faire une déclaration : indiquer le médecin prescripteur 8/11

Date de diagnostic du VIH 26/01/2023 (JJ/MM/AAAA)

Année de naissance 1901

Date de diagnostic du sida (MM/AAAA)

Caractéristiques socio-démographiques

Sérologie VIH actuelle

Sérologie VIH antérieure

Observations

Surveillance Virologique

Clinicien

Biologiste

Etatut de la déclaration

Département du clinicien 

Clinicien ayant prescrit la sérologie VIH ou prenant en charge la personne VIH+ 

Téléphone clinicien 

Si vous ne trouvez pas le clinicien dans la liste ci-dessus, veuillez cocher cette case afin de pouvoir renseigner ses coordonnées. Cochez aussi cette case en cas de sérologie VIH remboursée sans prescription (VIH-test).

 Continuer

Si le clinicien a un compte dans e-DO : son nom s'affiche quand on en saisit ici les premières lettres.

S'il ne s'affiche pas, c'est qu'il n'a pas encore de compte e-DO : cliquer sur cette case et saisir directement les nom et coordonnées du clinicien

Cliquer également ici en cas de sérologie VIH SANS prescription médicale cf page suivante.

Faire une déclaration : en cas d'absence de prescription 9/11

Date de diagnostic du VIH 26/01/2023 (JJ/MM/AAAA)

Année de naissance 1901

Date de diagnostic du sida (MM/AAAA)

Caractéristiques socio-démographiques

Sérologie VIH actuelle

Sérologie VIH antérieure

Observations

Surveillance Virologique

Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

Département du clinicien

Clinicien ayant prescrit la sérologie VIH ou prenant en charge la personne VIH+

Téléphone clinicien

Si vous ne trouvez pas le clinicien dans la liste ci-dessus, veuillez cocher cette case afin de pouvoir renseigner ses coordonnées. Cochez aussi cette case en cas de sérologie VIH remboursée sans prescription (VIH-test).

Nom du clinicien

Prénom du clinicien

Courriel du clinicien

Cadre d'exercice du clinicien Hôpital
 Ville
[Réinitialiser](#)

Département du lieu d'exercice

Lieu d'exercice du clinicien (ou « VIH test » en cas de sérologie VIH remboursée sans prescription)

SANS PRESCRIPTION
 SANS PRESCRIPTION ALSO OU MON TEST IST OU VIHTEST 99999 INCONNU
 SANS PRESCRIPTION FACTURE AU PATIENT 99999 INCONNU



 Continuer

En cas de sérologie sans prescription médicale, taper « SANS PRESCRIPTION » et choisir une des 2 options:

- dans le cadre du dispositif VIHTEST ou Mon Test IST : « ALSO OU MON TEST IST OU VIHTEST»*
- En dehors de ce dispositif : « FACTURE AU PATIENT»*

Année de naissance 1928

Caractéristiques socio-démographiques 

Sérologie VIH actuelle 

Sérologie VIH antérieure 

Observations 

Surveillance Virologique 

Clinicien 

Biologiste 

Statut de la déclaration

Synthèse des erreurs et incohérences

 Les erreurs suivantes ont été détectées
Département de domicile au moment du diagnostic VIH: Le département de domicile doit être renseigné.

 Les erreurs suivantes ont été détectées
Date de la dernière sérologie négative (y compris tests rapides et auto-tests): Veuillez renseigner la date de la dernière sérologie négative si vous la connaissez.

Pour corriger les erreurs, se placer sur la page concernée et cliquer sur « Modifier »

Historique

La dernière page récapitule les éventuelles erreurs et valeurs manquantes.

Le bouton d'envoi reste grisé si il y a des erreurs bloquantes en rouge ou des onglets incomplets en gris.

 Supprimer

 Visualiser la fiche (PDF)

 Envoyer la déclaration

Faire une déclaration : envoyer la déclaration 11/11

Caractéristiques socio-démographiques	
Sérologie VIH actuelle	
Sérologie VIH antérieure	
Observations	
Surveillance Virologique	
Clinicien	
Biologiste	
Statut de la déclaration	



Supprimer

Synthèse des erreurs et incohérences



Après envoi de la déclaration, pensez bien à visualiser la fiche pour l'imprimer et la joindre au buvard que vous transmettrez au CNR

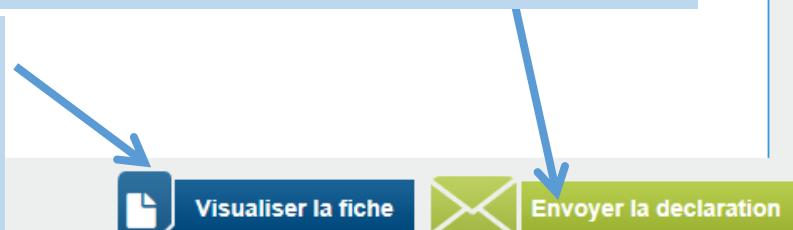
Historique

- Création le 29/08/2019 par FLORENCE LOT

Une fois la déclaration complétée, ne pas oublier de l'envoyer en cliquant ici !

C'est seulement après cette opération que la déclaration devient visible pour l'ARS et pour SpF.

Générer un PDF de la déclaration remplie pour impression ou enregistrement



Visualiser la fiche

Envoyer la déclaration

Après envoi, un bouton « Modifier » apparaît : il permet de modifier ultérieurement la déclaration si le biologiste le souhaite.

RETRouver une déclaration VIH

Retrouver une déclaration 1/2



FLORENCE LOT
Biogiste - LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE
Dernière connexion le 11/07/2019 à 13h09
[Changer de profil/maladie](#) [Se déconnecter](#)

Accueil Mes déclarations Mes profils Personnes autorisées Mes rapports

Accueil Effectuer une déclaration
Mes déclarations à envoyer 
Mes déclarations envoyées
Mes déclarations à compléter

Accès direct Nouvelle Rechercher des déclarations

Informations
e-DO FORMATION 29/08/2019

Le biologiste retrouve ici ses déclarations pendant 12 mois :

- **Déclarations à envoyer** : elles ne sont pas encore visibles pour ARS/SpF, il faut les finaliser et les envoyer
- **Déclarations envoyées** : pour consultation ou correctif éventuel
- **Déclarations à compléter** : SpF a demandé un complément d'information, en attente de réponse

Attention ces déclarations sont susceptibles d'être effacées de votre espace déclarant au bout de 12 mois. Si vous souhaitez en conserver une copie au-delà de 12 mois, vous devez imprimer ou enregistrer le PDF.

Retrouver une déclaration 2/2

Accueil Mes déclarations Mes profils Personnes autorisées Mes rapports

Accueil > Mes déclarations > Liste des déclarations à envoyer

Liste des déclarations à envoyer

Domaine VIH / Sida

Un élément trouvé.

Code d'anonymat	Date de diagnostic du VIH	Date de diagnostic du sida	Sexe	Année de naissance	Type de déclaration	Créée par	Etat Déclarant	Date de l'état	Filtre VIH SIDA	Filtre ENFANT ADULTE VIH	Filtre ENFANT ADULTE SIDA
NPFN YHZO BSBY VEBH			Homme	2000	Spontanée	PICHON PIERRE (autorisé par LOT FLORENCE)	En cours	15/07/2019			

Un élément trouvé

Export: CSV

Dans cette colonne, les déclarations non envoyées apparaissent comme « En cours ». Après envoi elles apparaissent comme « Envoyée ».

Pour finaliser une déclaration à envoyer, cliquer sur le code d'anonymat pour accéder aux pages de la déclaration, et procéder comme indiqué dans la partie : « Faire une déclaration ».

Pour modifier une déclaration déjà envoyée, cliquer sur le code d'anonymat, puis sur le bouton « Modifier », ajouter les informations souhaitées puis envoyer cette nouvelle version.

BESOIN D'AIDE?



Questions sur la CPS et autres cartes de la famille CPx :

→ <https://esante.gouv.fr/produits-services/cartes-de-professionnels-de-sante>

Questions liées à la DO VIH/SIDA:

→ E-DO info service



→ Santé publique France :

- Cellule régionale :
- National : dmi-vih@santepubliquefrance.fr